

**PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale 2016
du 20 Janvier 2017**

Le 20 Janvier 2017 à 18h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale à l'hôpital St Antoine, Bâtiment Robert André (8^{ème} étage), sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 14 Décembre 2016. L'assemblée désigne Mme Florence LOISEAU en qualité de présidente de séance et Mme Karine BERVIN- HONORE, en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et représentés, qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 40 membres de l'association sur 148 sont présents et représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport moral du Président**
- **Rapport du Secrétaire Général**
- **Rapport du Trésorier**
- **Projets 2017 :**
 - *Modification des statuts, AG extraordinaire, le 20 Janvier 2017 à 19h00.*
 - *Séminaire de préparation de la journée Professionnelle 2017, le 21 janvier 2017.*
 - *Journées de formation présentielle.*
- **Prix de l'adhésion à l'AFTLM**
- **Renouvellement et Election des membres du Conseil d'Administration**
- **Questions diverses**

Mr Pierre DUCELLIER, président de l'association, ouvre la séance à 18h15 et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

I/ Rapport moral du Président : Mr Pierre DUCELLIER

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé :

« Cette année, nous sommes à 148 adhérents, c'est 9% de plus que l'année précédente, cela grâce à vos actions de tous les jours, au travail associatif et bénévole. Je vous remercie tous !

Une année 2016 qui fut une année de succès, haute en couleur avec beaucoup de projets aboutis, d'autres en construction, avec à chaque fois, cette envie renouvelée de porter ces projets à bien :

*A commencer par notre **congrès annuel**, qui a eu lieu pour la 2^{ème} fois en Province, qui a rassemblé environ 200 TIM à Montpellier, ce fut un grand succès ! De ce congrès, nous constatons que nous améliorons notre fonctionnement interne pour répondre aux exigences en vigueur, notamment celles du DPC¹.*

A chaque fois, de nouveaux challenges qui ne sont pas toujours évidents, lorsque nous évoluons dans le milieu associatif, même si vous faites tous preuve de rigueur dans les tâches que vous effectuez.

L'autre point important, c'est le lancement des formations présentiels. Malgré nos interrogations, cette première journée du 17 Septembre à l'ESTBA fut un succès. Nous avons rassemblé une trentaine de personnes. Cette formation était passionnante et bien menée. Je remercie Didier, Caroline et tout le reste du groupe. Ce fut un sacré challenge, nous étions tous contents que cela ait bien fonctionné ! Nous aurons bientôt d'autres séances de formations.

Troisième point très satisfaisant, c'est le congrès EPBS, à Athènes. Depuis deux années consécutives, José et Guillaume sont accompagnés d'étudiants des instituts de formations. Cette année, c'était une étudiante à l'ENCPB². Nous avons de la chance de trouver des personnes qui s'engagent dans notre profession. Bravo à ceux qui font vivre l'EPBS au sein de notre association !

*La grande nouveauté, grâce à l'énergie et à la ténacité de Myriam, grâce à la présence et au soutien encourageant d'Evelyne, c'est la création du **Conseil National Professionnel des TLM (CNPTLM)**. Depuis une dizaine d'années, nous avons cette volonté de créer cette association conseil national, association d'associations, qui est voulue aussi par les instances ministérielles pour gérer le développement professionnel continu et pour représenter la*

¹ DPC : Développement Professionnel Continu.

² ENCPB : École Nationale de Chimie Physique et Biologie de Paris.

profession de TLM. La volonté intacte des personnes que j'ai nommées et de l'ensemble du groupe a permis de réaliser ce conseil. Je ne t'oublie pas, Caroline car tu représentes aussi un maillon important dans ce CNPTLM.

D'autres diront aussi que l'association communique, j'aime bien cela ! Il ne faut pas communiquer pour communiquer, mais en même temps, on a besoin de visibilité, il faut du fond ! Il faut de la forme ! Là-dessus, nous avons été aidés par toute l'équipe « communication » :

- *La parution de deux TechLabo, en 2016. Ces deux dernières revues ont été fortement appréciées, je considère vraiment qu'elles étaient de bonne facture et rondement bien menées. Merci à Gilles et au comité de rédaction.*
- *Un site qui vit grâce à Marc et à Guillaume malgré quelques améliorations à apporter. Demain, ce travail sera poursuivi par Guillaume et Suzy*
- *Une page Facebook, le fruit d'un pari qui aujourd'hui est suivie par plus de 1000 personnes. Support moderne qui permet de répondre aux interrogations des TLM et qu'il faut savoir utiliser auprès des jeunes, tout en gardant une maîtrise des informations.*
- *Le sponsoring mené avec les deux courses, la Parisienne qui est devenue une référence et la Montpellier Reine.*
- *Sans oublier, les réunions de travail du Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP), de nos Samedi passés à l'UIPARM...Ce fut encore une année bien chargée !*

Avant de finir, nous tenons à remercier Marc et Isabelle pour leur investissement durant toutes ces années. Leur volonté de faire avancer la profession nous manqueront. A bientôt !

Sur ces bonnes notes, je tiens à remercier aussi tous ceux que je n'ai pas cités. Merci à tous. »

2/ Rapport du secrétaire général : Mme Monique PERENNEC

Selon l'agenda 2016, Monique a dressé une liste des différentes activités :

- Les BNE mensuels sauf au mois d'Août ;
- Les réunions du CA de l'UIPARM avec José, Didier et Pierre. Didier participe à la revue « Soins Cadres », il aide à la relecture d'un article qui sortira normalement en 2017.
- Congrès de l'UIPARM : forte participation des membres de l'AFTLM
- Le congrès d'EPBS à Athènes en Octobre avec Gabrielle, étudiante à l'ENCPB, qui a présenté un poster sur le DPC en France : « CPD, Stay in stage and improve »

- La création du Conseil National Professionnel des TLM (CNPTLM), l'assemblée constitutive s'est réunie en Mars à l'ESTBA.
- Les JIB en Novembre : malgré un stand bien situé, nous n'avons pas eu beaucoup de visiteurs. Lors d'une conférence, Myriam a présenté et expliqué la création du CNPTLM.
- La participation régulière d'Evelyne et de Pierre aux réunions HCPP.
- La participation d'Edwige à la clôture de la grande conférence de la santé (Janvier) ;
- La participation de José à deux salons de l'étudiant : Nantes (Février) et Paris (Décembre) ;
- Forte participation des représentants et de TLM à la journée de l'UIPARM;
- Trois séminaires : à l'hôpital Bicêtre (Février) suite à l'AG, en Normandie (Juin) et à Montpellier après la JP (Novembre) ;
- La 1ère formation présentielle qui fut couronnée de succès (Septembre) ;
- Deux courses sponsorisées : la Montpellier Reine (Mai) et la Parisienne (Septembre) ;
- Deux parutions de TechLabo : N°6 en Janvier et N°7 en Septembre ;
- La remarquable Journée Professionnelle à Montpellier en Novembre.

3/ Rapport du Trésorier : Mme Claire FERLET

Mme Claire FERLET, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, au 31/12/2016. Les comptes sont vérifiés et approuvés par le commissaire aux comptes.

| Rapport Budgétaire AFTLM 2016 | | | |
|-------------------------------|------------------|------------------------------------|------------------|
| CREDIT | | DEBIT | |
| Provisions 2015 | 29 947,30 | Frais gestion BNP | 242,32 |
| | | UIPARM adhésion | 350,00 |
| | | EPBS adhésion | 1 503,70 |
| Journée professionnelle 2015 | 12 475,00 | WEB abonnement | 162,46 |
| | | MACSF assistance juridique | 634,38 |
| Adhésions 2016 | 3 700,00 | CNPTLM adhésion | 100,00 |
| | | (soit Frais fixes 2992,86) | |
| Journée professionnelle 2016 | 24 824,00 | Atelier Graphique Techlabo 6&7 | 14 463,29 |
| | | Sponsoring | 1 951,19 |
| Virement livret A | 7 000,00 | Congrès séminaires | 6 575,68 |
| | | Fournitures de Bureau | 313,28 |
| | | Frais journée professionnelle 2016 | 23 076,78 |
| | | Frais journée formation | 106,78 |
| | | Total débit | 49 489,86 |
| Total crédit | 77 946,30 | Provisions pour 2017 | 28 456,44 |

En complément de ce bilan, Claire nous présente le tableau des dépenses et de recettes pour la journée professionnelle.

| CONGRES MONTPELLIER Novembre 2016 | | | |
|-----------------------------------|------------------|------------------------------|------------------|
| ▶ Crédit au 31/12/2016 | | ▶ Débit au 31/12/2016 | |
| ▶ Inscriptions | 23 375,00 | ▶ Mailing | 8 212,00 |
| ▶ Remb.frais snf organisateurs | 1 449,00 | ▶ salles congrès & repas | 10 093,50 |
| | | ▶ Concours Photos | 187,99 |
| | | ▶ Frais organisateurs | 3 770,84 |
| | | ▶ Frais intervenants | 812,45 |
| | | ▶ | |
| Total crédit | 24 824,00 | Total frais | 23 076,78 |
| | | Bénéfices au 31/12/16 | 1 747,22 |

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice.

Michel VIGNAUD pose sa candidature pour être notre commissaire aux comptes.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et ou représentés.

4/ Projets 2017

Le président énonce les principaux projets :

- **Modification des statuts et du règlement intérieur pour intégrer les membres adhérents associés :** D'une part, pour permettre aux instituts de formation d'être présents par notre biais au CNPTLM. D'autre part, pour que le congrès annuel de d'autres associations professionnelles comme le CFTH (Club Français de Techniciens

en Hémostase) puisse être validé en formation DPC. Sous notre égide, nous validerons ainsi leurs programmes de formations proposés au congrès. C'est pour cette raison qu'ils entreront comme membres adhérents associés. Cela nous engagera donc vers plus de professionnalisme et d'exigence.

- Préparation du **prochain congrès** qui aura lieu au CNAM, autour du 17 Novembre 2017.
- Programmation des **4 matinées de formation** qui se passeront à l'ESBA. Ces formations seront payantes (50 euros) sauf pour les adhérents et pour les étudiants :
 - ✚ Le samedi 4 Mars 2017 (**Hématologie-Cytologie**) : lecture digitale des cellules sanguines/ validation technique/ gestion technique des alarmes automatés en cytologie.
 - ✚ Le samedi 20 Mai 2017 (**Biochimie-Toxicologie**) : le couplage chromatographie en phase gazeuse et spectrométrie de masse.
 - ✚ Le samedi 23 Septembre 2017 (**Génétique moléculaire-Pharmacogénétique**) : le développement du séquençage nouvelle génération (NGS).
 - ✚ Le 2 Décembre 2017 (**Bactériologie**) : les contrôles de qualité et l'accréditation / les nouvelles technologies.
- Lancement des Tutoriels : pour développer un autre axe de communication, pour fidéliser nos sponsors...

Les projets sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

5/ Prix de l'adhésion 2018

Le coût de l'adhésion reste inchangé, soit 25 euros.

Décision approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les membres adhérents associés (association et structures de formation) s'acquitteront d'une cotisation fixe correspondant au montant de la cotisation déterminée par le Conseil National Professionnel des Techniciens de Laboratoire Médical (CNPTLM).

De plus, les associations de la profession de techniciens de laboratoire médical verseront un montant prélevé par action de formation sur chaque inscription effectuée sous l'égide de l'AFTLM.

Décision approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6/ Renouveau et Election des membres du Conseil d'administration

Les membres sortants pour l'année 2017 sont Gilles LE MAILLOT, José THARSIS, Marc SISNAKI, Isabelle LANGLOIS, Evelyne PSALTOPOULOS, Guillaume LADRANGE. Seuls Gilles, Guillaume, José et Evelyne se représentent.

Le vote est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Florence LOISEAU et Guillaume LAURANT posent leur candidature pour être membre du conseil d'administration.

Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

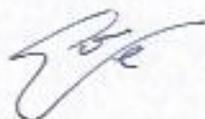
7/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Mme la présidente de séance déclare la séance levée à 19h35.

La présidente de séance,
Florence LOISEAU



La secrétaire de séance,
Karine BERVIN- HONORE

